

***Circonscription de Sarcelles – Saint Brice
Ecole élémentaire Alphonse Daudet***

Conseil d'école du mardi 19 juin 2018

Présents :

L'équipe enseignante :

Mme Challet, M.Nistar, Mme Delot, M. Seynard, Mme Marmèche, Mme Yokel, Mme Fauvet,
Mme Guérin, Mme Petitgas, Mme Lumbroso, Mme Lopez, Mme Chisserez.
Mme Huicq et Mme Pasquier
Mme Lesénéchal, direction

Les représentants de parents :

PLAD :Mme Launay, Mme Bontemps, Mme Hamda, Mme Saidane, Mme Livolsi, M. Fernandes
De Freitas.
PE2I : Mme Martin

La Municipalité :

Mme Steinmann, adjointe aux affaires scolaires

Excusés :

M. Sarie, IEN

Mme Daude et Mme Chancelier, enseignantes

Début de la séance : 18h15

Bilan de l'année scolaire concernant :

- l'ensemble de l'année scolaire :

L'équipe enseignante fait le constat d'un climat plus serein dans les relations avec les parents d'élèves. La rencontre de début d'année avec la présentation de l'ensemble des personnels éducatifs semble y avoir contribué en grande partie.

Le constat des parents élus est plus mitigé ; les divers événements qui les ont conduits à intervenir auprès de la municipalité n'ont pas trouvé d'échos positifs et ont démobilisé l'engagement de plusieurs années. A cela, s'est ajouté un sentiment de solitude par manque d'investissement des autres parents d'élèves.

De plus, la vente de gâteaux organisée tous les lundis au profit de la coopérative scolaire, n'a pas été suivie par l'ensemble des familles. Seule une poignée de parents élus s'est investie chaque semaine. Cette vente s'est même parfois déroulée de manière irrespectueuse vis à vis des adultes organisateurs. Cependant, c'est un moment très attendu et apprécié des enfants.

Suite à ce douloureux constat, Mme Launay informe le conseil qu'elle ne se représentera pas à la rentrée prochaine.

Ses interventions concernant les soucis de l'accueil de loisir (musiques non adaptées aux enfants, tutoiement abusif, grossièreté de certains animateurs...) sont restées vaines.

Les parents regrettent le manque d'interlocuteur visible sur la pause méridienne.

Mme Bontemps souhaite refaire un point sur le problème des poux qui s'est posé sur l'établissement. Après avoir informé l'enseignante, Mme Bontemps a interpellé la mairie car le problème ne trouvait pas de fin.

Informée par la municipalité, Mme Lesénéchal a demandé conseil à l'infirmière scolaire qui a communiqué des plaquettes d'informations destinées aux familles. Mais malgré tous les avertissements et conseils de soin, les enseignants ne peuvent se substituer au rôle des parents.

- le dispositif ULIS :

Suite à l'année effectuée, des aménagements concernant l'organisation et les informations destinées aux enseignants ont été mis en place.

Pour la rentrée prochaine, le dispositif accueillera 11 enfants sur les 12 places disponibles.

- le poste E :

69 prises en charges sur les 2 groupes scolaires de la ville. Les besoins sont principalement en français. Mme Pasquier fait le triste constat d'un réseau dépourvu de poste G et de psychologue scolaire que l'équipe doit demander à M. l'inspecteur en cas de besoin.

- le poste EFIV :

Bilan mitigé, cette année encore car Mme Huicq fait le constat d'un fort taux d'absentéisme. Toutefois, un élève de CM2 a obtenu sa place en SEGPA au collège et un élève de CP a enclenché la lecture...

- l'aide personnalisée : L'équipe s'accorde à dire que ce dispositif est bénéfique pour les élèves qui ont des difficultés ponctuelles sur une notion ciblée. Le petit groupe permet une meilleure confiance en soi tout en privilégiant la relation avec l'enseignant.

- le stage de remise à niveau :

C'est un dispositif apprécié des enfants, les conditions d'apprentissage dans ce contexte de petits groupes favorisent le travail. Ce stage sera remis en place sur l'école 4 matinées du 27 au 30 août.

- la piscine :

L'équipe regrette que les CM2 n'aient pas pu obtenir de créneaux cette année comme en bénéficient certains d'autres communes.

La conseillère pédagogique de la circonscription a obtenu pour la rentrée 5 séances pour tous les CM2 de la ville.

Les enfants continueront d'être accueillis à la piscine de Montmorency malgré les nombreux travaux à prévoir sur ce centre nautique.

- la coopérative scolaire :

La photo de groupe a permis un bénéfice de 645 euros pour la coopérative scolaire.

Les dons des familles ont été de 6260 euros, l'association Grosly's arts a fait un don de 1200 euros qui a financé deux cars et le Cercle Laïque a permis l'achat de 15 tablettes grâce à son don de 1000 euros pour le projet « Royaumont ».

Nouveau vérificateur aux comptes : M. Fernandes de Freitas

Bilan des divers projets:

- les sorties scolaires : tour de table sur les diverses sorties organisées

Inquiétudes concernant le budget des cars et la date du vote de ce budget qui empêche les classes de sortir avant ce vote.

Bilan positif des journées à Royaumont concernant les classes de CP et CE1 avec un petit bémol concernant les classes de CM pour le parcours chorégraphique.

Les CE1 de M. Seynard ont visité le château d'Auvers sur Oise, visite du musée et du parc sur les impressionnistes et histoire contée en compagnie d'un âne.

Les CE2 ont visité, avec un guide, le château de Breteuil. Visite des jardins et enquête à réaliser autour des contes de Charles Perrault.

- les rencontres musicales des 14 et 15 juin

les flûtistes de l'école ont participé à des événements tels que le « concert promenade », en remerciements à la venue du groupe de musiciens américains...

- le salon de la poésie :

Exposition réalisée à la salle des fêtes et réalisations des élèves mises sur le blog de l'école.

- le festival du film d'animation :

Très bon retour et richesse des réalisations

- la liaison CM2 / 6ème :

Les enseignants participeront à la commission d'harmonisation prévue par le collège et rencontreront les enseignants du second degré le jeudi 21 juin après-midi.

- la liaison GS/ CP :

Une rencontre est organisée le mardi 26 juin à 18 h pour présenter les enseignants, répondre aux questions des familles et visiter les locaux scolaires.

Travaux :

- Inquiétudes concernant la classe de Mme Daude
- Dotation en TNI et connexion : 3 TNI seront installés pour les classes de CE2
- ordinateur du bureau de direction
- photocopieuse : pas adaptée au grand nombre d'utilisateurs

Organisation des classes pour la rentrée 2018/2019 :

M. Nistar quitte l'école

3 CP Mmes Daude, Challet et Marmèche
2 CE1 Mme Delot et M. Seynard
1 CE1/ CE2 Mme Yokel
1 CE2 Mme Lumbroso
1 CE2/CM1 Mme Fauvet
2 CM1 Mmes Petitgas et Guérin
1 CM1/CM2 Mme Andrade-Silva
2 CM2 Mmes Chancelier et Lopez

La rentrée des classes aura lieu le lundi 3 septembre 2018 à 8h30 pour les élèves du CE1 au CM2 et à 9h pour les CP.

La séance est levée à 20h55

Compte-rendu rédigé par Mme Lesénéchal